

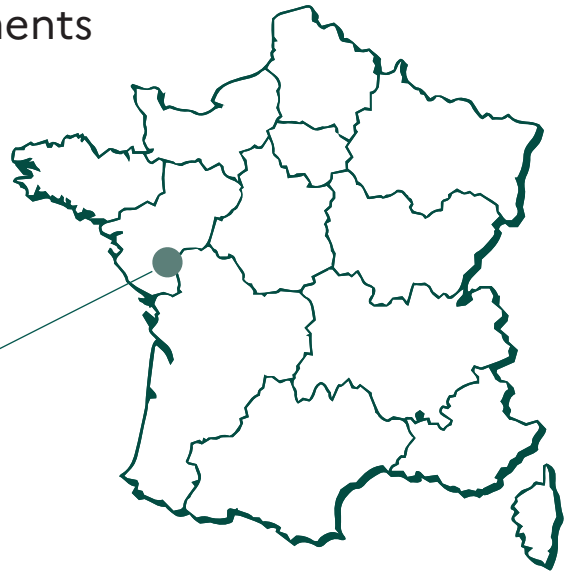


Fonds de soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile

ACS

Bressuire, Nouvelle-Aquitaine

Entreprise créée en 1968 / 217 employés
Équipementier automobile / 5 sites dans le monde
Chiffre d'affaires : 85 millions d'euros



La mesure

Le Fonds de soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie vise à soutenir les projets d'investissement industriel dans 6 secteurs stratégiques : l'aéronautique, l'automobile, le nucléaire, l'agro-alimentaire, la santé, l'électronique et les intrants essentiels de l'industrie. 600 millions d'euros du fonds sont consacrés à l'automobile afin d'aider les entreprises de la filière à gagner en compétitivité, par une accélération des investissements d'automatisation et de numérisation de leurs procédés industriels.

La belle histoire

L'équipementier automobile ACS conçoit et industrialise des systèmes de vitrage, d'occultation et de toits ouvrants. Il emploie 217 personnes sur son site de Bressuire et compte d'autres implantations à l'étranger.

Après la très forte baisse de commandes pendant le confinement, l'activité d'ACS revient peu à peu à la normale en septembre 2020. L'équipementier est en particulier en passe de décrocher un nouveau marché de production de vitres latérales coulissantes. Pour honorer cette commande, il doit moderniser sa ligne de production afin de gagner en productivité.

La nouvelle ligne de production, conçue et construite avec le soutien du Fonds de soutien à la modernisation de la filière automobile, doit entrer en activité début 2023. Pour cela l'équipe d'industrialisation évalue actuellement différents scénarios d'automatisation avec des partenaires locaux. L'entreprise prévoit également une montée en compétences en interne pour former les employés à la conduite d'installations automatisées.

Témoignages



Eric Clause

Directeur administratif et financier et responsable du site

“ L'aide du plan France Relance permet de mettre en place rapidement les investissements sur notre nouvelle ligne de production qui se trouve sur le territoire français. ”

Jean-Baptiste Quentin

Responsable RH et qualité

“ Cette aide protège notre politique d'investissement contre les logiques d'économies à court terme. Nos actifs industriels restent ancrés dans le territoire, où nous construisons une offre compétitive, en termes d'installations et de compétences ”

Pour bénéficier de cette mesure

- 1 [Planderelance.gouv.fr](https://planderelance.gouv.fr)
- 2 Catégorie bénéficiaires « Entreprises »
- 3 Mesure « Soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie »